

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 25 (1988)  
**Heft:** 896

**Rubrik:** En bref

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Urbain Olivier, écrivain

Urbain Olivier, 1810-1888...

Nous commémorons donc cette année le centième anniversaire de sa mort.

A ce propos, une anecdote: une dame — laquelle, soit dit en passant, possède une connaissance admirable de la poésie française et de la littérature suisse-romande — chargée d'organiser une émission ou un symposium ou une table ronde pour rappeler le romancier vaudois, proposant d'inviter le paysan-écrivain-éditeur Albert-Louis Chappuis, puisqu'aussi bien il est l'un de ceux, pas très nombreux (le libraire Bonnard!), à avoir publié (en 1975) un roman d'Urbain Olivier, *L'Orphelin*, vendu à dix mille exemplaires... Et le grand responsable ou la grande responsable des activités littéraires de répondre qu'en effet c'est une bonne idée, mais qu'une idée meilleure encore serait d'inviter l'auteur... Et la dame (poétesse, elle aussi) de faire observer que ce sera difficile, puisque l'auteur est mort... Et le grand responsable rétorquant: «Ça m'étonnerait bien!». Et la dame lui présentant les dates: 1810-1888... Et le grand responsable, avec une fidélité à soi-même et une force de caractère bien rares de nos jours: «Ça ne prouve rien»!!! (Non, il ne s'agissait ni de Mme Paschoud, ni de Mme Sandoz, ni de Max et Moritz).

Mais venons-en à Urbain Olivier, dont les nouvelles éditions *Cabédita*, à Morges, publient aujourd'hui *L'Ouvrier*.

Dans son *Histoire littéraire de la Suisse française* (1895), Philippe Godet faisait observer que Juste Olivier, l'aîné (1807-

1876), était de beaucoup supérieur: *Pour quiconque attache quelque prix à l'originalité du talent, aux qualités de style, c'est un double sujet d'étonnement que le succès prodigieux des ouvrages d'Urbain et l'indifférence cruelle dont Juste a souffert. Et encore: Succès (celui d'Urbain) d'autant plus frappant qu'il était obtenu sans grand effort d'art, par des moyens toujours les mêmes. Le cadre du récit ne varie guère: c'est l'histoire d'un brave jeune orphelin ou d'une honnête fille pauvre, arrivant par son travail et sa piété à la considération générale, qui lui procure un établissement avantageux. A côté de la vertu ainsi récompensée, le vice, la paresse et l'ivrognerie, reçoivent leur salaire; le chemin du temple est celui de la prospérité; celui de l'auberge conduit à la ruine. Plus brutalement, Virgile Rossel (*Histoire de la Littérature française hors de France*, 1897) parlera de fades histoires, monotones et prêcheuses, écrites en pur patois de Canaan.*

Et il est bien vrai que les romans d'Urbain Olivier sont extrêmement bien-pensants — vous pouvez les mettre sans crainte — je ne dis pas: entre les mains de votre fille, qui vient d'achever *Les Liaisons dangereuses* et lit en ce moment *Justine*, de Sade — dans les mains de votre grand-mère. Et non seulement moralisante et bien-pensante, mais assez «réactionnaire»: peu de compréhension, chez Urbain, pour le syndicalisme, l'Internationale ou les revendications du «Travail»! ■

### EN BREF

Pour l'instant, les gaz biologiques du «ruclon» géant du Teufstal sont brûlés. Les autorités bernoises étudient leur utilisation pour produire de l'électricité. La réalisation est envisagée pour cette année et l'exploitation correspondrait à 4000 tonnes d'huile de chauffage. Ce dépôt est situé sur la commune de Mühleberg.

Avant de quitter ses fonctions, le secrétaire général du PDC Fagagnini a proposé un

axe de cohabitation entre son parti et le Parti radical. S'agit-il d'encre mieux faire comprendre qui commande en Suisse?

Le Parti libéral, le Groupement des électeurs critiques (VKA) et l'Alliance des indépendants d'Aesch, dans le demi-canton de Bâle-Campagne, envisagent le dépôt d'une liste commune pour les prochaines élections communales.

Le journal conservateur *Schweizerzeit* (2/88) publie l'annonce d'un club des amis de l'Afrique du Sud offrant des séjours de travail pour les étudiants.

(*réd*) En regardant les photos du «Tout Lausanne olympique» à Calgary, les lecteurs de la radicale *Nouvelle Revue* n'ont pas dû se sentir trop dépaysés. Même ceux de *24 heures* ont eu droit, le 18 février, à une pleine page sur le thème, avec portrait panoramique de la délégation, emmenée par le conseiller national Paul-René Martin, syndic de Lausanne et président du Comité d'organisation des éventuels JO (COJO). Autour

JEUX OLYMPIQUES

## Calgary, capitale radicale

de lui, une jolie brochette de radicaux: les frères Cevey (Jean-Jacques, le syndic de Montreux, et Pierre, le conseiller d'Etat); le municipal lausannois Jacques Lienhard, directeur de police; l'infatigable Pierre Schwitzguébel, directeur du COJO; M<sup>e</sup> Gil Schwaar, président de l'Association des intérêts de Lausanne (ADIL); J.-F. Petignat, président de l'Office du tourisme de Montreux; René Rigassi, président des cafetiers et hôteliers lausannois; Francis Pahud, directeur de la Banque Cantonale Vaudoise, Edmond Henry, ancien de Nestlé et de l'Expo 64; M. Gafner, sans parler de comitards radicaux venus des autres communes et stations organisatrices des éventuels Jeux d'hiver 94 en Pays de Vaud.

Bien entendu, les trois commissions (sur une trentaine) qui ont un président socialiste n'ont pas eu l'indécence de l'envoyer à Calgary, aux frais de la princesse olympique. Ça aurait fait «chenit» parmi tous ces verts, qui ont quand même toléré l'UDC Ogi, ancien promoteur de la candidature de l'Oberland bernois et désormais dévoué à la cause lausannoise. Aux Jeux de Séoul, le Conseil fédéral sera représenté par le radical vaudois J.-P. Delamuraz. On est d'avance tout soulagé. ■